

chaudières, des métiers et aussi des stocks d'une matière première très coûteuse ; là des caractères ou du métal pour la fonte, des papiers, de l'encre, des presses, des livres en magasin. Cet outillage très compliqué ne peut se soumettre aux règles corporatives, parce que des perfectionnements, des inventions le modifient. Il peut se transporter, se léguer, se donner en dot à l'occasion d'un mariage, il est susceptible de se partager entre associés, soit pour un objet temporaire, soit d'une façon permanente. Il commande une division du travail très avancée. Il permet de recourir, pour certaines opérations, à une main-d'œuvre qui n'a point passé par la filière compliquée de l'apprentissage et du compagnonnage, main-d'œuvre féminine ou enfantine, peu payée ou pas payée du tout, et qui pèse de tout son poids, pour l'abaisser, sur le niveau des salaires.

Ajoutons que la soierie et les autres industries somptuaires — ganterie, lingerie, etc. — travaillent pour un marché très peu sûr, déjà asservi aux fluctuations de la mode. Tous les moralistes du xvi^e siècle sont d'accord là-dessus avec les ordonnances royales. L'art typographique, lui, et par conséquent la papeterie et la fonderie de caractères qui en dépendent, doivent constituer des stocks, dont l'écoulement est, par nature, irrégulier. Ces industries sont donc entraînées au régime de la surproduction, et c'est surtout pour elles que se constitue une armée de réserve industrielle. Notons que cette histoire sera, au xviii^e siècle surtout, celle du coton, industrie créée elle aussi en dehors des cadres corporatifs et réglementaires, si bien qu'elle les fera éclater. Dans ces industries il y a un prolétariat.

J'ai conté ailleurs, trop longuement pour y revenir ici, la tragédie de l'imprimerie française, lyonnaise d'abord, puis parisienne, à partir de 1539. Je voudrais seulement rappeler les caractères particuliers de cette grève, qui durait encore, avec des alternances de trêves et de luttes, en 1571. Toutes modernes en sont les causes : révolte des ouvriers contre l'emploi de la main-d'œuvre payée au-dessous du tarif ; insuffisance des salaires, abus du *truck system* ; durée trop longue de la journée de travail. Toute moderne est l'organisation des grévistes, qui agissent en bandes, qui ont une caisse de grève, qui obéissent à des meneurs, qui se livrent, hélas ! à des vio-